

9664 - Il prend un prêt à intérêt pour son ami puis il se repente. Que doit-il faire?

La question

Question : Il a pris en son propre nom un prêt à intérêt au profit de son ami soi-disant pour l'aider. Puis il s'est repenti. Doit-il transférer la dette au nom de son frère?

La réponse détaillée

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Mouhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le préserver). Voici sa réponse: « Il doit le faire , s'il le peut pour ne pas être considéré comme satisfait et pour ne pas perpétuer l'assistance à l'usage des intérêts . Allah le sait mieux.